

## Les corps étrangers renchérissent le recyclage et génèrent des produits inutilisables (marchandise de rebut).

Le verre usagé collecté en Suisse contient environ quatre pour cent de corps étrangers et de déchets, tendance qui va en augmentant. Les séparer des tessons de verre usagé exige un travail manuel coûteux et d'innombrables étapes de traitement. L'encrassement croissant du verre usagé renchérit inutilement le recyclage du verre. De plus, il est impossible d'éliminer complètement certains corps étrangers qui perturbent de ce fait la production de verre neuf :

- de minuscules **particules de céramique** provenant de vaisselle de table génèrent de la marchandise de rebut (température de fusion de la céramique : plus de 2500 °C, température de fusion du verre usagé : 1580 °C).
- **Les verres à boire**, surtout les verres en cristal, et les vases ont une teneur en plomb supérieure. Ce dernier est strictement limité par la loi dans les emballages pour boissons pour des raisons de santé.
- **Le verre de vitres** présente une autre composition chimique et des températures de fusion supérieures. Il ne peut donc pas être recyclé avec le verre d'emballage.

### Vous avez d'autres questions ?

Vous trouverez au verso quelques faits concernant le recyclage du verre, et le site Internet de VetroSwiss offre des informations détaillées : [www.vetroswiss.ch](http://www.vetroswiss.ch)

### Vous pouvez commander gratuitement d'autres flyers auprès de :

VetroSwiss  
Bäulerwisenstrasse 3  
8152 Glattbrugg

Téléphone 044 809 76 00  
[info@vetroswiss.ch](mailto:info@vetroswiss.ch)  
[www.vetroswiss.ch](http://www.vetroswiss.ch)

**vetro**swiss  
... pour un recyclage efficace du verre ...

VetroSwiss est membre  
de Swiss Recycling



# Collecter correctement le verre usagé

- Les bouteilles de vin et de boissons, les bouteilles d'huile et de vinaigre, les verres de cornichons ou de yoghourts sont tous une matière première précieuse et sont concernés par la collecte du verre.
- Blanc, brun, vert, à trier strictement selon les couleurs là où des containers adéquats sont à disposition.
- En cas de doute, mettre les couleurs incertaines, comme le rouge ou le bleu, dans l'orifice du verre vert.
- Enlever les couvercles et les fermetures, les étiquettes en papier peuvent rester.
- Un rinçage rapide des verres de denrées alimentaires est souhaité, il est obligatoire pour les verres à miel (pour éviter les maladies des abeilles).

### Ils n'ont rien à faire dans le container du verre :

- Les verres de vitre et de miroir vont à la décharge.
- Les verres à boire, les assiettes en verre ou les vases doivent être éliminés à la décharge ou dans les déchets ménagers.
- Les tasses, les assiettes et les pots en argile vont à la décharge ou dans les déchets ménagers.
- Les bouteilles en PET vont dans la collecte de PET des commerces de détail ou de la commune.
- Les ordures vont dans les déchets ménagers.



# Faits concernant le recyclage du verre

## Il est important de trier selon les couleurs

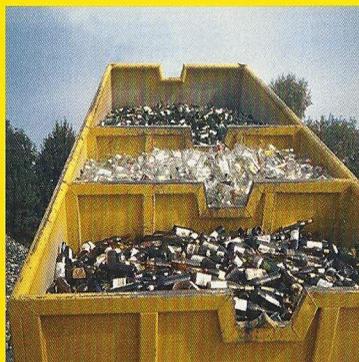
Pour les emballages en verre bruns ou blancs en particulier, aucune couleur étrangère n'est tolérée car elle fait baisser la qualité. Le verre vert est un peu moins délicat. C'est pour cela que les teintes incertaines ainsi que les bouteilles rouges ou bleues vont dans le verre vert.

Les tessons collectés mélangés peuvent être recyclés en verre cellulaire breveté ou en bouteilles de certaines teintes de vert. Il est aujourd'hui possible de les trier à la machine, mais cela coûte très cher.



## Les tessons collectés triés ne sont PAS remélangés !

Les containers avec des orifices séparés pour le verre vert, blanc ou brun sont collectés par des camions spéciaux dont la surface de chargement est subdivisée en trois compartiments pour chaque couleur. Ils ne sont pas mélangés comme on le soupçonne souvent.



## Les tessons redeviennent des bouteilles

Le verre peut être refondu à l'infini, sans aucune perte de qualité. C'est pour cela que le verre usagé est une matière première précieuse pour la production de nouveaux emballages en verre. On économise jusqu'à 25 % d'énergie du fait que la fusion du verre usagé nécessite des températures nettement inférieures à celle des matières premières. La fabrication de verre cellulaire breveté, qui est utilisé comme matériau d'isolation de qualité supérieure dans l'industrie du bâtiment, est un deuxième mode de recyclage des tessons.

## Le verre usagé n'est PAS le bienvenu dans l'incinération des déchets !

Le verre usagé n'a rien à faire dans les déchets ménagers car il échappe ainsi à un recyclage logique ; de plus il ne brûle pas et n'est matériellement pas concassé. La température d'un four d'incinération des déchets est d'environ 850 °C, alors que le verre ne fond qu'à 1'580 °C. Le verre usagé ne perturbe certes pas la combustion des déchets. Mais sa mise en décharge finale avec les scories est absurde et coûte cher. Le conte à dormir debout largement répandu selon lequel les fours d'incinération des déchets auraient besoin de verre usagé est erroné.

